



révision de pension alimentaire

Par **flyway**, le **16/09/2011** à **10:30**

Bonjour à tous, je cherche une réponse à ma question. J'ai effectué une demande de révision de pension alimentaire. J'ai reçu ma convocation, mais seulement je souhaite connaître les documents que je dois transmettre à mon ex compagne qui me réclame la totalité du dossier adressé au JAF. Dois-je envoyer le dossier complet avec accusé de réception ou le demande t'elle directement au greffe du JAF. Et si elle peut consulter le dossier dois-je tout transmettre à savoir relevés de compte bancaire, factures, diverses.... où simplement les 3 dernières fiches de paye, l'avis d'imposition, les facture des charges....

Merci de me répondre rapidement si vous avez des infos